



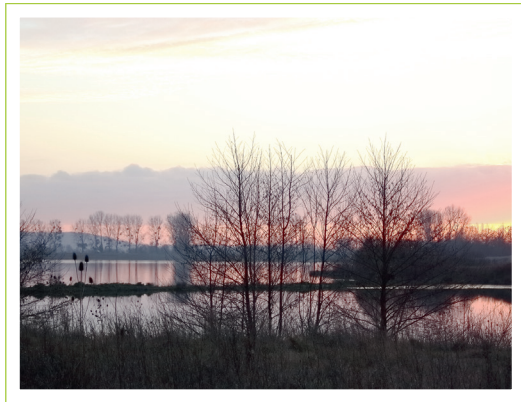
L'ESPACE NATUREL SENSIBLE

**GUIDE DE
DES AJEUX**

Ce petit fascicule a pour vocation de vous guider au cours de votre balade et de vos observations.

Il vous permet aussi de découvrir les différents milieux naturels qui composent le site et de comprendre l'utilité des aménagements précieux pour maintenir sa biodiversité.

Le Maire et le Maire-adjoint en charge du Cadre de vie et de l'Environnement vous souhaitent une bonne balade.



Ensemble protégeons la nature



Les Ajeux vus du ciel

3

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX



*Vue d'ensemble de la base de loisirs et
de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux*



*Le plan d'eau des Ajeux
avant les aménagements*

Au départ, cet endroit était une plaine humide ou zone humide. Il n'y avait pas de plan d'eau.

Définition : les zones humides sont des étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée.

Cette zone est humide parce que :

- Le terrain est plat, l'eau ne peut pas s'écouler
- La rivière n'est pas très loin et elle peut déborder parfois
- La composition de la terre permet le maintien de l'eau quand il pleut



Les travaux d'exploitation de la carrière

5

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX



*Cette carrière était exploitée
pour son argile et ses graviers*



*Depuis 2014, fin des
travaux d'exploitation*

Qu'est ce qu'un ENS ?

Un Espace Naturel Sensible (ENS) c'est une labellisation permettant une protection en matière environnementale.

Par la signature d'une convention entre la ville de La Ferté-Bernard et le Département cette labellisation permettra :

« La préservation de la qualité du site, du paysage et des milieux naturels. D'assurer la sauvegarde des habitats naturels, de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public ».



*L'étendue d'eau est d'environ 44 ha
et la profondeur est d'environ 0,80 m à 2 mètres*

Le plan de cheminement

7

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

Accessibilité à
mobilité Réduite 

Plusieurs accessibilités
PMR* ont été mises
en place telles que
un poste de pêche,
des WC, une place de
parking, un chemin
piétonnier.

*PMR : *Personne à Mobilité Réduite*



Les différents milieux naturels sensibles

LES PRAIRIES HUMIDES



Elles sont des surfaces herbeuses présentes en général à proximité des cours d'eau et ruisselets (fossés).

Ces prairies sont soumises à des périodes d'inondation plus ou moins longues.

Ces milieux sont d'un intérêt notoire pour la conservation de certaines espèces particulièrement menacées, telles que les fauvettes aquatiques.

LES HAIES

Elles permettent de délimiter les espaces. Elles contribuent à la biodiversité floristique et constituent des corridors écologiques pour les déplacements de la faune locale.



Les différents milieux naturels sensibles

9

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

LES FRICHES



Les friches sont des terrains non cultivés depuis des années. Elles constituent des refuges pour un grand nombre d'espèces animales (oiseaux, insectes, rongeurs, reptiles...)

L'ÉTANG

L'étendue d'eau accueille de nombreux oiseaux, comme des canards, des échassiers, des mouettes et des goélands.



Les milieux naturels strictement interdits au public

L'ÎLE ET LES ÎLOTS



Ces îlots sont désherbés régulièrement pour que certains oiseaux y nichent et y trouvent leur nourriture.



LES PRAIRIES HUMIDES

Strictement interdites au public, elles sont un refuge pour les animaux.

DÉFENSE DE FRANCHIR CETTE CLOTURE*

- Zone de quiétude pour les oiseaux migrateurs
- Présence d'espèces sensibles au piétinement
- Chasse, pêche et autres activités strictement interdites
- Passage interdit à toutes personnes et engins motorisés



ESPACE NATUREL SENSIBLE

Ce lieu héberge une faune et une flore riches et diversifiées

*Sous peine de poursuites

LES OBSERVATOIRES



Le grand observatoire est un ouvrage bâti couvert. Des ouvertures dans les palissades permettent d'observer les oiseaux sans les déranger.



POSTES DE PÊCHE ET CHEMIN PIÉTONNIER

Le long du chemin piétonnier, vous trouverez des pupîtres vous renseignant sur les différentes espèces emblématiques du site.

De grands panneaux sur la thématique de l'ornithologie sont à votre disposition aux abords des observatoires.

Bonnes observations
et pour en savoir
plus :

www.faune-maine.fr
www.ornitho.net

Oiseaux nicheurs

ESPACE NATUREL SENSIBLE
des Ajeux

Conseils pour l'observation
Venir sans courir. Ne pas faire de grands gestes.
Se mouvoir doucement et être patient. Ne pas crier.
Pour en savoir plus, consulter le site internet www.ornitho.net

Plus d'informations sur l'Espace Naturel Sensible des Ajeux.
Mairie d'Ajeux
Tel. : 02 43 40 72 72
Site : www.ajeux-barnard.fr

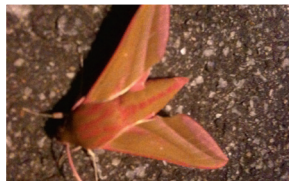
Respectons la nature

Quelques espèces présentes sur le site

PAPILLONS DE JOUR ET DE NUIT



Belle Dame



Sphinx de la Vigne

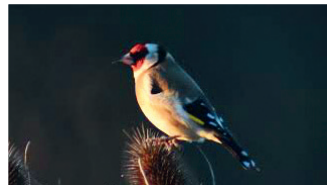
OISEAUX



Héron cendré



Tourne-pierre à collier



Chardonneret élégant

Quelques espèces présentes dans les prairies humides

13

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

GRENOUILLES ET TRITONS (BATRACIENS)



Triton crêté



Rainette arboricole

LIBELLULES (ODONATES)



Sympetrum rouge-sang

Quelques espèces piscicoles et la pêche

POISSONS



Tanche



Carpe

L'Espace Naturel Sensible accueille les pêcheurs dans une zone matérialisée par des postes de pêche numérotés (13 unités, cf. plan général).



Poste de pêche

Quelques fleurs des prairies humides

15

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

FLEURS SAUVAGES



Orchis incarnat



Orchis à fleurs lâches



Achillée sternutatoire

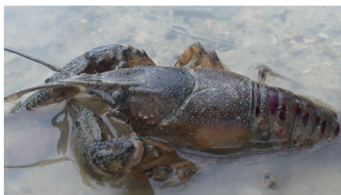


Gesse de Nissolle

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Les EEE sont des espèces introduites dans le territoire qui n'est pas dans l'aire de répartition naturelle et qui ont des impacts négatifs (écologiques, économiques, sanitaires...)

L'Espace Naturel Sensible des Ajeux est aussi concerné par ces invasions animales et végétales. Certaines espèces font déjà l'objet de suivi et de régulation.



Ecrevisse américaine



Perche arc-en-ciel



Rat musqué

Autres Espèces Exotiques Envahissantes

Frelon asiatique
Coccinelle asiatique
Punaise américaine
Ragondin
Rat musqué
Tortue de Floride

Maintenir la biodiversité des Ajeux

17

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

Certaines espèces présentes dans ces différents milieux naturels sont très rares. Elles font souvent l'objet d'un classement particulier* soit au niveau européen, national, régional voire départemental. De nombreux oiseaux migrateurs viennent se reposer sur l'étang. D'autres nichent au printemps. L'Espace Naturel Sensible des Ajeux accueille encore d'autres espèces d'oiseaux tout au long de l'année.

*Directives « habitats faune/flore », directive « oiseaux »,

Cet espace naturel est très sensible et vulnérable à :

- La présence des chiens qui se promènent sans laisse
- La présence humaine dans les zones interdites
- Les pétards, les feux, le camping sauvage
- La cueillette des fleurs
- Les drones ou cerfs-volants qui voleraient au-dessus de l'étang
- La nourriture donnée aux animaux
- La pollution de l'eau...



À ce jour, il est dénombré sur l'Espace Naturel Sensible des Ajeux 226 espèces d'oiseaux, migrateurs, nicheurs et sédentaires.

Les données sont répertoriées de façon journalière depuis 1998. Elles sont notées sur le site www.faune-maine.fr.

Selon les différents habitats naturels de ce site on peut observer de nombreuses espèces : des passereaux en migration dans les prairies, des limicoles sur les platières mais aussi des canards en migration.

La quiétude de ce site et sa gestion réfléchie sont des atouts majeurs pour maintenir une telle diversité ornithologique.



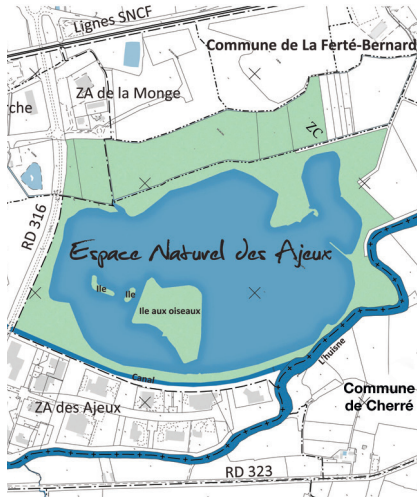
Gorgebleue à miroir

Comment s'y rendre ?

19

ESPACE
NATUREL
SENSIBLE
DES AJEUX

CARTE DE LOCALISATION



CARTE DES ENS DE LA SARTHE



Pratique



Conseils d'observations :



- Venir sans courir et sans crier
- Ne pas faire de grands gestes
- Se munir de jumelles et être patient

Notes personnelles :

www.la-ferte-bernard.fr
accueil@tourisme-lafertebernard.fr
[www.faune-maine](http://www.faune-maine.com) / www.ornitho.net
18 ou 112 en cas d'urgence médicale

Les interdictions et obligations :

- Ne pas cueillir les fleurs et les plantes
- Ne pas nourrir les animaux
- Tenir son chien en laisse
- Ne pas franchir les grillages
- Respecter les zones interdites
- Respecter la fermeture du chemin piétonnier temporaire
- En cas de doute, se référer au règlement intérieur situé au niveau du parking

Ensemble protégeons la nature